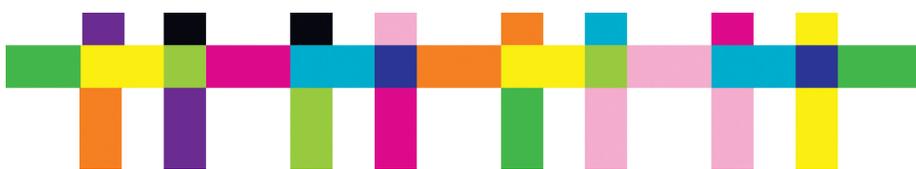


9. L'intégration engendre des conflits.

L'intégration vise la cohésion de toute la société et la coexistence pacifique. Cet objectif n'est pas évident à atteindre. Conflits et débats font partie de la donne. La fausse tolérance n'a pas sa place dans l'équation. De même, le besoin typiquement helvétique d'harmonie n'est souvent d'aucun secours. Faire preuve d'unité est certes positif, mais il est bien plus important que les divers groupes de la population interagissent, que des processus d'échanges et de négociations aient lieu et que tous les acteurs puissent faire entendre leur voix dans le discours social.

10. L'intégration et religion peuvent aller de pair.

Un fort sentiment d'appartenance religieuse n'est pas un obstacle à l'intégration. Et s'il est vrai que la religion peut être un frein lorsque des groupes religieux s'isolent ou méprisent la législation en vigueur, elle peut également faire office de trait d'union: il est en effet plus facile de s'ouvrir à la nouveauté si l'on connaît ses propres racines. De même que les chrétiennes et les chrétiens trouvent du réconfort dans leur foi et dans leur communauté, des personnes musulmanes, hindoues ou d'autres religions peuvent également puiser dans leurs convictions à l'heure de prendre leurs marques dans un nouveau lieu et d'y prendre peu à peu racine.



Pour poursuivre le débat, consulter nos brochures, obtenir des indications bibliographiques ou simplement nous poser une question:
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Service Migration,
Altenbergstrasse 66, case postale, 3000 Berne 22, Tél. 031 340 24 24,
fami@refbejuso.ch, www.refbejuso.ch/fr/structures/oeme-migration.html

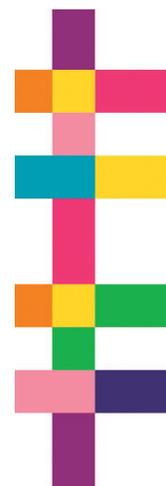
Nouvelle édition 2017

Traduction: service de traduction des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Illustration: Sylvie Lüscher



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



Dix postulats sur l'intégration

Dans le débat sur la migration, la notion d'intégration joue un rôle prépondérant. Encouragement et exigences, droits et devoirs, chances et risques, assimilation et diversité, telles sont quelques-uns des termes de ce débat. Au niveau politique, le concept d'intégration est souvent évoqué sans pour autant, malheureusement, que cela ne débouche sur des solutions constructives face aux problèmes de la vie réelle. De fait, on oublie bien trop souvent que l'intégration constitue aussi une opportunité et un enrichissement pour notre société.

Le service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure place au premier plan la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les individus, qu'ils soient ou non détenteurs du passeport suisse. Dans cette optique, le service Migration souhaite rappeler comment il comprend la notion d'intégration. Il veut ainsi clarifier ce terme trop souvent galvaudé et contribuer à donner un fondement objectif au débat.

Avec ses dix postulats, le service Migration entend stimuler la réflexion et susciter le débat avec la population résidante et récemment arrivée. Il apportera avec plaisir son soutien aux paroisses et à quiconque souhaiterait organiser des projets ou événements autour de cette thématique.

1. L'intégration nous concerne tous.

Chacune et chacun d'entre nous peut contribuer à la réussite du vivre-ensemble. Par conséquent, l'intégration est une tâche qui incombe à la fois aux personnes issues de la migration et à la population résidente, et qui doit trouver un écho aussi bien au niveau de l'individu qu'au niveau de la société.

2. L'intégration se conçoit comme la coexistence dans la diversité.

Intégration ne veut pas dire nivellement. La société actuelle est multiculturelle et multireligieuse, et il n'y a aucune raison que cela change. La diversité est devenue la norme. Le vivre-ensemble requiert de l'estime mutuelle et la volonté de vivre avec les différences. Cependant, il faut également prendre conscience que toute cette palette de modes de vie et de traditions s'accompagne de limites à respecter, stipulées comme telles dans la Constitution fédérale et dans la législation en vigueur.

3. L'intégration nous fait changer.

L'intégration n'est pas une condition qui peut être remplie ou non. L'intégration est un processus solidaire d'apprentissage et d'échange qui permet à la population résidente et aux personnes issues de la migration d'évoluer tant individuellement que collectivement. Le changement n'est pas toujours facile à assumer: il peut tout aussi bien nous réjouir que nous faire peur.

4. L'intégration suppose l'égalité des chances.

L'égalité des chances cimenter durablement la cohésion de l'ensemble de la société. Tous ses membres – résidents et migrants, hommes et femmes – doivent disposer des mêmes chances durant leur scolarité, leur formation professionnelle et sur le marché du travail. Pour y arriver, il faut surmonter les obstacles structurels, donner accès aux institutions et afficher la ferme volonté de saisir toutes les opportunités.

5. L'intégration implique l'acceptation.

La culture de l'accueil permet une intégration plus rapide, que ce soit à un nouveau poste de travail, dans un quartier encore inconnu, dans une nouvelle ville ou dans un pays étranger. Outre la capacité à accepter et à reconnaître l'autre, la culture de l'accueil implique d'informer, d'orienter et, si nécessaire, d'aider concrètement la personne qui est récemment arrivée.

6. L'intégration est faite de rencontres et de relations.

Les rencontres et les relations qui peuvent naître d'un accueil positif sont la base d'une future mixité réussie – avec le voisinage, la communauté (paroissiale), au sein du village ou de la ville. Pour pouvoir tisser une relation et entrer en communication, même dans un magasin, dans la rue ou au travail, il faut pouvoir se faire comprendre dans la langue locale. En allant vers les autres avec les oreilles et le cœur grands ouverts, les relations peuvent s'épanouir et le retour à l'isolement être évité.

7. L'intégration se nourrit d'opportunités de participation.

La mise en œuvre du vivre ensemble dans une dynamique de partage des responsabilités est couronnée de succès si la population résidente et les personnes issues de la migration prennent des décisions en commun et collaborent à leur mise en œuvre. Dès lors que chacun et chacune, indépendamment de sa nationalité, peut apporter ses connaissances et ses compétences et œuvrer en faveur du bien-être de la société, tout le monde est gagnant.

8. L'intégration sous-entend la reconnaissance de l'identité complexe de chacune et de chacun.

Chaque personne est le fruit d'un mélange unique de diverses composantes personnelles, religieuses, culturelles et sociales. Que nous soyons autochtones ou immigrés, notre identité est toujours une somme de caractéristiques diverses: africain *et* jurassien, musulmane *et* Suisse, directeur *et* père de famille, agricultrice *et* chrétienne, etc. Notre identité est complexe et changeante. C'est une réalité qu'il conviendrait d'assimiler, plutôt que de nous réduire mutuellement à certains de nos éléments distinctifs (comme notre culture ou notre appartenance religieuse), si nous voulons éviter de tomber dans les préjugés, la marginalisation, voire la discrimination.

